

# 200.000 emplois créés en six ans

**Le Bureau du Plan a dévoilé des projections positives pour l'emploi. La baisse du chômage, en revanche, sera faible.**

Les nouvelles projections du Bureau du Plan le confirment : même modestes, les signes de la reprise sont là. D'ici à 2020, la croissance économique serait « relativement modeste » - mais en ligne avec les performances attendues au sein de la zone euro, qui bénéficiera de la forte baisse des prix du pétrole, de la dépréciation de l'euro et de politiques budgétaires un peu moins restrictives. Une amélioration aussi imputable aux mesures monétaires prises par la Banque centrale européenne et au plan d'investissements annoncé par la Commission Juncker.

En Belgique, ces conditions favorables devraient susciter la création de près de 34.000 emplois par an en moyenne. Soit plus de 200.000 postes en six ans, notamment dans les services marchands. Faut-il y voir un effet des mesures annoncées par la coalition Michel pour dopper la compétitivité des entreprises, notamment le saut d'index ? En partie seulement. L'effet du « Pacte de compétitivité » de la précédente coalition se fait également sentir.

Ces 200.000 créations d'emplois ne se traduiront cependant pas par une réduction cor-

respondante du nombre de chômeurs. En 2020, la Belgique comptera encore 602.400 demandeurs d'emploi, soit 54.000 de moins qu'en 2014. De sorte que la baisse attendue sur la période 2015-2020 aura tout juste compensé la hausse du nombre de chômeurs enregistrée depuis la crise financière. La raison ? Un effet mécanique du report de l'âge de départ à la retraite qui gonfle le volume des actifs - et aussi des demandeurs d'emploi. Le Plan note toutefois qu'en 2020, le taux de chômage baissera à 11,1 %, pour atteindre son niveau le plus bas depuis 1991.

Du point de vue des finances publiques, enfin, la Belgique est presque dans les clous, selon le Bureau du Plan. « *A politiques inchangées* », un effort de l'ordre de 1,5 % du produit intérieur brut (PIB) sera nécessaire pour atteindre l'équilibre structurel des finances publiques en 2018. « *Notre volonté est justement de changer, d'adapter les politiques*, assure, confiant, le ministre fédéral du Budget, Hervé Jamar. *Nous continuons à mettre en œuvre des mesures de centre droit, notamment en comprimant les dépenses publiques, ce qui aura un effet sur les déficits. Le tax shift pourrait naturellement avoir un impact sur nos grands équilibres.* » ■

# Le chômage baissera lentement

CONJONCTURE Le Bureau fédéral du Plan a dévoilé ses prévisions quinquennales

► La croissance sera modeste sur les six prochaines années.

► L'emploi sera en nette hausse, mais le nombre de chômeurs restera élevé.

**L**e Bureau fédéral du Plan, dans ses prévisions quinquennales publiées mardi, table, sans surprise, sur une reprise de l'activité économique en Belgique, en phase avec l'amélioration attendue de la conjoncture européenne.

**1 Une croissance relativement modeste.** Cette année, le PIB en volume augmenterait de 1,2 %, la croissance s'accélérait l'an prochain (1,6 %) et la suivante (1,7 %), pour ensuite plafonner à ce rythme, puis décélérer en 2019 et 2020 (1,5 %).

D'ici à 2020, la croissance économique serait « relativement modeste » – mais en ligne avec les performances attendues au sein de la zone euro.

La Belgique et ses partenaires européens bénéficieront de la forte baisse des prix du pétrole, de la dépréciation de l'euro et de politiques budgétaires moins restrictives, mais aussi, selon le Bureau du Plan, des mesures additionnelles décidées par la Banque centrale européenne (le fameux « assouplissement quantitatif ») et du plan d'investissements annoncé par la Commission Juncker.

**2 Une progression assez soutenue de l'emploi.** En Belgique, les créations d'emplois devraient toutefois s'avérer « assez soutenues », près de 34.000 par an en moyenne.

Les effectifs pour l'ensemble des services marchands augmenteraient de 228.000 unités, malgré un net ralentissement de

la progression d'emplois titres-services.

Le secteur de la construction participerait également au mouvement (+ 14.000 emplois).

En revanche, les effectifs de l'industrie manufacturière continueraient à s'effilocher (- 32.000 emplois), à un rythme toutefois nettement moins rapide que depuis le déclenchement de la crise financière.

L'emploi dans les services non-marchands baissera également, d'environ 9.000 unités – une évolution qui s'explique par la réduction importante (de l'ordre de 14.000 unités) des effectifs dans la fonction publique et l'enseignement, conformément aux mesures annoncées.

En six ans, notre économie créerait ainsi, en net, plus de 200.000 emplois. L'effet des mesures annoncées par la coalition Michel pour doper la compétitivité des entreprises, notamment le saut d'index ? En partie.

Mais en partie également l'effet du « Pacte de compétitivité » de la précédente coalition, qui prévoyait des réductions de cotisations patronales de 450 millions d'euros en 2015, en 2017 et en 2019. La suédoise, pour mémoire, a décidé de fusionner les enveloppes de 2015 et 2017, pour les accorder en 2016.

Le Plan n'a toutefois pas chiffré l'impact de ces différentes mesures.

**3 Le revenu disponible des ménages en hausse.** Si l'inflation très faible et, en particulier, la forte baisse des prix des produits pétroliers, devrait soutenir le revenu disponible réel (traduisez : le pouvoir d'achat) des ménages cette année,

les créations d'emplois attendues par la suite devraient prendre le relais.

De sorte que, malgré les mesures de modération salariale et d'assainissement budgétaire, le reve-

nu disponible réel des particuliers – au niveau macroéconomique – progresserait bon an mal an d'un peu plus d'un pour cent sur la période 2015-2020. Ce qui contribuerait à soutenir les dépenses de consommation et d'investissements en logements.

**4 Le chômage restera élevé.** Ces 200.000 créations d'emplois ne se traduiront ce-

pendant pas par une réduction correspondante du nombre de chômeurs. En 2020, la Belgique comptera encore 602.400 chômeurs, soit 54.000 de moins qu'en 2014.

De sorte que la baisse attendue sur la période 2015-2020 aura tout juste compensé la hausse du nombre de chômeurs enregistrée depuis la crise financière.

Comment cela s'explique-t-il ? Par l'augmentation de la population active – c'est-à-dire des personnes en âge de travailler et présents sur le marché de l'emploi : + 148.000 personnes d'ici à 2020.

Sur cette période, la population en âge de travailler n'augmentera toutefois que très peu (9.000 personnes) – bien moins qu'au cours des six dernières années.

En revanche, les mesures prises par le gouvernement actuel et le précédent pour augmenter le taux d'activité dans les classes d'âges supérieures vont doper la population active – à savoir : le relèvement des conditions d'âge et de carrière pour accéder à la pension anticipée ou au régime du chômage avec complément de l'entreprise, et la poursuite du démantèlement du régime des « chômeurs âgés ».

Le Plan note toutefois que le taux de chômage baissera, de 12,4 % en 2014 à 11,1 % en 2020, pour atteindre son niveau le plus bas depuis 1991. ■

DOMINIQUE BERNS